



Mot circonstancié

du

Dr. Aurélie Flore Koumba Pambo,

Co-Facilitatrice du Partenariat pour les Forêts du Bassin

du Congo

**Cérémonie d'ouverture de la 4^{ème} Réunion du Groupe de Travail
COMIFAC sur le Financement du Secteur Forêt-Environnement**

Préparatoire au *Congo Basin Pledge* post 2025

pour la préservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale

Malabo, le 5 mars 2025

Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement de la République de Guinée Équatoriale,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique centrale, COMIFAC en sigle,

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Bonne volonté de la COMIFAC,

Honorables Délégués des Pays membres de la COMIFAC,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,

Distingués et Honorables invités,

Mesdames et Messieurs à vos titres, grades, rangs et qualités respectifs,

1. C'est au nom de la Co-facilitation des Républiques Gabonaise et Française du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, PFBC en sigle, que j'ai l'honneur et le plaisir de prendre la parole à l'occasion de la présente session d'ouverture de la quatrième réunion du Groupe de Travail de la COMIFAC sur le Financement du Secteur Forêt-Environnement.

2. Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement la Guinée Équatoriale pour son accueil et son hospitalité, ainsi que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour l'organisation de cette importante réunion.

3. En effet, cette rencontre survient à un **moment crucial** pour les forêts du Bassin du Congo. Nous convenons tous que ces forêts sont désormais le **principal poumon** de la planète, avec une capacité exceptionnelle d'absorption de carbone de 1,1 milliard de tonnes de CO₂ par an, soit environ 4% des émissions mondiales annuelles. Sans oublier qu'elles renferment le **plus vaste complexe mondial de tourbières tropicales**, qui séquestrent 30 milliards de tonnes de CO₂.

4. Malgré leur **rôle écologique essentiel** et leur **impact déterminant sur l'équilibre climatique mondial**, les forêts du Bassin du Congo peinent à attirer les financements nécessaires pour assurer leur préservation et leur gestion durable.

5. Les résultats de la 29^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CoP29 Climat) qui s'est tenue à Bakou en novembre 2024, ont mis en lumière l'importance cruciale de **tripler le financement public pour les pays en développement**, en le portant à 300 milliards de dollars par an d'ici 2035. Bien que cet objectif soit une avancée significative, il reste en deçà des 1 300 milliards de dollars demandés par les pays en développement.

Mesdames et Messieurs,

6. Il est donc **essentiel** que nous continuions à plaider pour des **financements substantiels**. Face aux limites des finances publiques, il est tout aussi indispensable d'explorer des **sources de financement innovantes** pour soutenir les efforts de conservation et de gestion durable de nos forêts.

7. Ainsi, la préparation d'un *Congo Basin Pledge 2.0 (CBP 2.0)* pour la période post-2025 revêt une **importance stratégique**. Il s'agit

d

,

u

8. À l'approche de la CoP30 Climat au Brésil, il est dans l'intérêt des pays du Bassin du Congo de définir ensemble les priorités de financement

o

p

p

et les instruments financiers adéquats afin de faire de cette Conférence des Parties un moment **décisif** en faveur des forêts d'Afrique centrale.

9. En effet, pour éviter les erreurs du passé, il conviendrait de circonscrire nos besoins en ressources financières afin que la mobilisation dans le cadre du CBP 2.0 repose sur des informations concrètes ou des projets réels. Et, la coordination entre les différentes initiatives de financement existantes, qui nous seront présentées lors de la présente réunion, maximisera leur impact et leur efficacité. Le PFBC est déterminé à jouer pleinement son rôle de **facilitateur** et de **catalyseur** dans ce processus.

10. Ensemble, faisons **LA** différence significative pour la préservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. L'avenir durable de nos forêts n'est pas seulement une question de **priorité régionale** ; c'est aussi un **impératif global**.

Je vous remercie.